



Marie-Annick ROUSSO & Ambroise CAMPS

Bourg de Mat et Cayrel 09000 Serres / Arget **05 61 01 94 41 / 06 14 72 26 83**

lecayrelane@yahoo.fr www.cayrelane.com

Siret n° 51294970200017 Jeunesse et sport n° 00910ET0033

CAYREL'ÂNE loue aux randonneurs des ânes équipés de leur bât d'un tapis, d'une longe, de sacoches et de casques pour les enfants.

Soins :

Avant le départ, CAYREL'ÂNE donnera toutes les indications nécessaires pour mener l'âne lors de la randonnée et lui prodiguer les soins journaliers. Durant la randonnée, le ou les ânes sont confiés au randonneur qui devra en assurer les soins courants ou nous prévenir en cas de problème grave.

Pour les randonnées à plusieurs jours, matériel supplémentaire fourni : corde d'attache, bâche de protection, musette à grains et vache à eau.

Itinéraire :

L'itinéraire sera défini d'un commun accord ainsi que le tracé sur carte.

Toute randonnée en dehors de l'itinéraire pouvant s'avérer impraticable ou dangereuse pour les ânes, la responsabilité du randonneur sera engagée.

Sécurité :

Sous la responsabilité d'un adulte les enfants peuvent de temps à autre monter sur les ânes, l'âne devra impérativement être tenu à la longe par un adulte, quelque soit son âge un enfant ne peut mener seul un âne, l'animal n'étant pas muni de rênes et de mors.

Dans les passages difficiles l'enfant devra descendre du dos de l'âne.

Il est conseillé de souscrire à une assurance responsabilité civile.

Interruption prématurée de la randonnée :

Si le randonneur souhaite pour des raisons personnelles interrompre la randonnée (météo, santé, imprévu) il doit prévenir CAYREL'ÂNE.

Si cette interruption entraîne le rapatriement des ânes les frais seront à la charge du randonneur : ces frais seront facturés : 1.10 € pour 1 à 2 ânes par km parcouru..

Cette interruption ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Notre responsabilité n'est engagée qu'en cas de faute professionnelle ou si un âne provoque un accident.